

Janvier 2004

ETAT CIVIL

SAINT JEAN D'ACRE

1808-1819

178EC

Le registre des actes de l'état civil enregistrés en la chancellerie du consulat de France à Saint-Jean d'Acre et dépendances a été retrouvé dans les archives anciennes rapatriées du consulat de France à Beyrouth où il avait été déposé lors de la fermeture du poste. La collection *duplicata* du département commence pour sa part en 1815.

Abréviations utilisées :

N : naissances

P : publications de mariages

M : mariages

D : décès

S : sépultures

TA : tables annuelles

PA : pièces annexes

* : l'astérisque indique un volume (pouvant contenir plusieurs registres)
ou un registre unique

1*

Actes de l'état civil

Néant : 1810-1814

1808-1819